

MISSIONS VISITES AUX SALONS EN TURQUIE Année 2021

CONDITIONS DE PARTICIPATION

N.B:

Les autorités concernées en Turquie prennent en charge les frais de séjour dans un hôtel en LPD pour un seul responsablepar entreprise acceptée et ce selon les dates indiquées sur le programme de la mission. Les nuits supplémentaires et la différence de prix de chambre double seront à la charge de l'entreprise concernée.

Conditions de Participation:

- -Les entreprises tunisiennes intéressées de participer à la mission visite au salon ne doivent pas être des représentants d'entreprises turques
- -Les entreprises prioritaires de participer à la mission sont celles qui n'ont pas déjà participé à d'autres missions
- -Les entreprises tunisiennesdevront être représentées par une personne ayant un pouvoir de décision d'achat
- -La participation à ces missions est réservée uniquement aux entreprises adhérentes au Pack Privilège CCIC 2021
- -Le formulaire communiqué après la date limitede participation ne sera pas accepté.

Il est important de signaler que :

- La participationne sera acceptée et confirmée qu'après notification par mail de la part duBureau du Conseiller Commercial auprès de l'Ambassade de la Turquie en Tunisie.
- Le participant Retenu :
 - -Doit communiquer son plan de vol dans les plus brefs délais possibles en respectant les dates indiqués sur le projet de programme de la mission
 - -Doit obligatoirement suivre le programme proposé comprenant la participation aux rencontres B2B et la visite du salon
 - -N'aura plus le droit d'annuler sa participation et ce en raison des réservations effectuées par les autorités concernées en Turquie